



FORUM NATIONAL DE VALIDATION DES PROPOSITIONS DES JEUNES POUR UNE GOUVERNANCE FONCIERE INCLUSIVE ET TRANSPARENTE

Rapport Narratif



Maison de la Culture Douta SECK, Dakar

Le 16 Juin 2015

SOMMAIRE

I-/ INTRODUCTION

II-/ CEREMONIE D'OUVERTURE

III-/PRESENTATION DE LA SYNTHESE DES PROPOSITIONS
ET RECOMMANDATIONS DES JEUNES

VI-/ TRAVAUX DE GROUPE ET PLENIERES

V- CONCLUSION

I- INTRODUCTION

Les jeunes constituent une franche importante de la population et forment un potentiel humain indispensable pour soutenir et développer l'agriculture notamment en milieu rural. De ce fait ils doivent être impliqués pour la prise en compte de leur préoccupation. C'est dans cette dynamique d'implication que se situe ce forum national des jeunes sur le foncier. Celui-ci a consisté principalement à renforcer et valider les propositions et recommandations recueillies auprès des jeunes lors des différents fora réalisés par Action Solidaire International dans le cadre du projet Land Reform.

En effet, le Mardi 16 Juin 2015 à Dakar, à la Maison de la Culture Doua Seck, Action solidaire internationale, dans le cadre des activités du projet LANDREFORM, a organisé le forum national de **validation des propositions des jeunes pour une gouvernance foncière inclusive et transparente**. Ce forum est l'achèvement d'une tournée de mobilisation et de sensibilisation qui a permis à ASI de contribuer à l'animation du processus de sensibilisation et de formation de la cible jeune pour sa participation effective et efficace au processus de réforme foncière en cours.

Cette campagne de sensibilisation a abouti à la réalisation de plusieurs fora notamment à Sangalkam dans la zone des Niayes, à Rao dans la zone Nord et à Linguère dans la zone sylvo-pastorale. De ces différents fora, découlent deux aspects essentiellement : d'une part un diagnostic de certains problèmes rencontrés par les jeunes à l'accès au foncier et d'autre part une collecte de leurs propositions et recommandations pour la gouvernance foncière.

En s'appuyant sur les résultats de cette tournée, Action Solidaire International a estimé utile d'organiser ce forum national des jeunes. Celui-ci consiste à mettre en débat les conclusions issues des fora avec d'autres jeunes venant des autres localités du Sénégal en vue de leur renforcement et de leur validation.

II- CEREMONIE D'OUVERTURE



L'importance de ce forum avait poussé à pressentir pour la cérémonie d'ouverture certaines autorités étatiques plus particulièrement celles de la Commission Nationale de Réforme Foncière. Mais devant l'absence de celles-ci, la cérémonie a été finalement présidée par Moussa Mbaye GUEYE, Directeur Exécutif de Enda Lead Afrique francophone.

Saisissant l'occasion, il a mis l'accent sur l'importance du rôle que les jeunes peuvent jouer dans le développement du pays notamment dans l'agriculture. Un rôle freiné, a-t-il souligné par les pratiques coutumières qui ne favorisent pas toujours un accès significatif des jeunes au foncier bien qu'ils constituent aujourd'hui plus de la moitié de la population formant une force de travail qui reste dans sa grande majorité non exploitée par les pouvoirs publics. D'où l'importance de ce forum qui a mobilisé un nombre important de jeunes venus d'horizons divers pour discuter, valider et améliorer les recommandations formulées par les jeunes issus d'autres localités.

Après l'ouverture, le directeur exécutif de ASI a largement insisté sur l'importance du forum qu'il considère comme une instance de partager d'expériences, des recherches, des propositions, des recommandations faites par des jeunes face aux différents enjeux que pose la réforme foncière au Sénégal. Dans son propos il déplore le fait qu'aucune organisation de jeunes n'est encore intégrée dans la CNRF alors que la jeunesse représente plus de 50,1% de la population active du pays et est fortement défavorisée dans l'accès au foncier et au moyen de production.

III- PRESENTATION DE LA SYNTHESE DES PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS DES JEUNES

A travers les fora de mobilisation et de sensibilisation dans différentes zones du pays (zone des Niayes, zone nord et zone sylvo pastorale), Action Solidaire International a pu collecter des propositions et recommandations formulées par les jeunes en vue d'une réforme foncière inclusive et transparente. La synthèse de celles-ci, a permis de retenir ces différents axes que sont :

- ❖ Augmenter la sensibilisation et la formation des jeunes sur le foncier ;
- ❖ Intéresser, encadrer et financer les jeunes pour cultiver la terre ;
- ❖ Prendre des mesures conservatoires face aux agressions sur le foncier ;
- ❖ Réduire l'influence du phénomène partisan dans la gestion des terres du terroir ;
- ❖ Eviter l'aliénation et la commercialisation des terres ;
- ❖ Sécuriser l'occupation des terres par l'octroi de titres garantissant des droits effectifs aux jeunes afin de leur permettre de valoriser la terre ;
- ❖ Déterminer des quotas réservés aux jeunes dans l'octroi des terres dans leurs localités ;
- ❖ Renforcer l'élevage et les activités pastorales dans la répartition et l'affectation des terres
- ❖ Définir des mécanismes pertinents pour l'accès et la sécurisation des jeunes au foncier
- ❖ Redynamiser et repréciser le rôle des chefs traditionnels dans la gestion foncière

Telles que recensées dans les fora et synthétisées, ces recommandations et propositions demeurent vagues. C'est pourquoi des travaux de groupe ont été constitués en vue de les peaufiner et de les renforcer.

IV- TRAVAUX DE GROUPES

Trois groupes ont été formés. Ceux ci, après de longues discussions ont amendé et consolidé certaines propositions et recommandations. Celles-ci ont par la suite été validées en plénière.

Ces groupes de travail ont réfléchi sur trois thèmes avec deux questions pour chacun et qui sont articulés comme suit :

GROUPE 1



Thème 1	Formes de garanties et incitations pour un accès effectif des jeunes au foncier
<p>1) Comment les jeunes peuvent-ils avoir l'accès et le contrôle de la terre</p> <p>Sur cette question les jeunes estiment :</p> <p>D'abord qu'il y'a lieu de renforcer la sensibilisation sur foncier afin de comprendre davantage les perspectives et potentiels que recouvre la terre et aussi leurs droits. C'est donc renforcer la prise de conscience des jeunes sur l'importance de la terre.</p> <p>Ensuite du fait que la terre n'est pas élastique les jeunes suggèrent une utilisation collective de la terre par le biais de montage des cellules de bases dans le monde rural et qui peuvent être des unités de productions ou des coopératives. Ils prônent un accès collectif au foncier en vue de le contrôler et d'éviter toute aliénation ou au moins encadrer et rationaliser les transactions. Mais au préalable résoudre le problème du découpage administratif des terres posé par l'Acte III.</p> <p>Enfin ils ont retenu pour assurer une gestion démocratique et participative du foncier, la nécessité de les impliquer dans les instances de prises de décisions tant au niveau national (intégration dans la CNRF et autres) qu'au niveau local (participation dans les commissions domaniales).</p>	

2) Quels types d'incitations pour susciter l'accès des jeunes à la terre.

Pour les jeunes il faut nécessairement pour leur incitation à l'usage de la terre une formation, un financement et un accompagnement. Ce qui intègre une détermination du rôle des jeunes diplômés dans l'exploitation de la terre et de la nature des liens juridiques entre l'exploitant et la terre.

Ensuite ils ont souligné la pertinence **d'augmenter les aménagements agricoles par la mise en place d'infrastructures** permettant l'agriculture en toute saison par la maîtrise de l'eau et aussi de faciliter l'accès des jeunes aux outils agricoles modernes. **Ces aménagements doivent être élargir aux espaces miniers déjà exploités**

Enfin il a été relevé l'importance de **définir une chaîne de valeurs** en vue de favoriser le rendement par la facilitation de l'écoulement des produits, à laquelle il faut ajouter **une politique de promotion de consommer les produits locaux.**

GROUPE 2



1. comment sécuriser le foncier (agricole, pastoral, haliétique, minier etc.) au profit des jeunes

Pour les jeunes la sécurisation du foncier passe tout d'abord par **la définition d'outils opérationnels et concertés d'occupation et des affectations des sols** permettent d'éviter l'accaparement des terres et les conflits fonciers et de préserver l'environnement par le reboisement, digues anti-sel.

Ensuite il s'agit de **formaliser l'accès par l'octroi d'un acte reconnaissant leur occupation**. Mais cette reconnaissance doit être adossée sur une autonomisation économique des jeunes par un encadrement financier et technique dans l'utilisation du foncier mis à leur disposition. Ce dernier implique forcément avec la communalisation universelle une réorganisation administrative des frontières entre les différentes communes.

2. Quels jeunes pour quel type de foncier ?

- Un jeune conscient, volontaire, engagé, formé et outillé matériellement
- Un jeune imbue des valeurs citoyennes et républicaines
- A ce jeune il faut un foncier sécurisé et adéquat à sa formation et aux spécificités locales

GROUPE 3



1) Obstacles institutionnels et techniques par rapport à l'accès des jeunes au

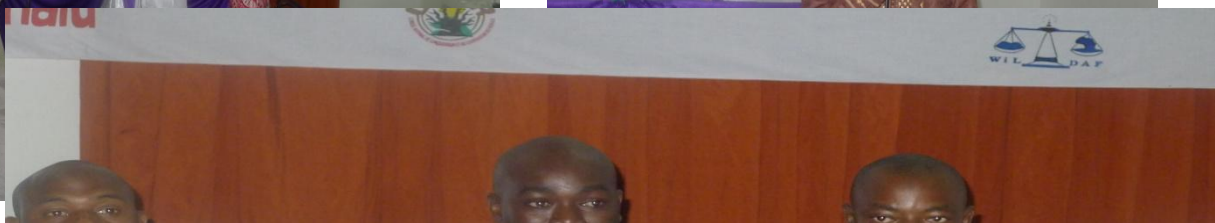
foncier

Les ont signalé les principaux obstacles bloquant ou limitant leur accès au foncier que sont :

- L'indisponibilité de terres arables du fait de l'érosion, la salinisation et l'exploitation minière
- Le manque d'information sur le foncier de manière générale et l'inexistence de systèmes d'information adéquats axés sur les besoins des jeunes et le défaut d'instruments et d'outils d'information au sein des collectivités locales, notamment les registres domaniaux.
- Les facteurs socioculturels endogènes (coutumes et traditions) bloquant l'accès effectif des jeunes au foncier
- Le phénomène partisan dans l'octroi partisan des terres dans les collectivités locales ;
- La tendance au désintéressement des jeunes à l'agriculture et aux affaires locales ;
- La non application des textes sur le foncier

2) Formes d'organisation institutionnelle pour assurer l'accès et le contrôle de la terre par les jeunes

- ❖ Instauration des commissions de consultation et de contrôle élargies, institutionnalisées, qualifiées et représentatives des différents acteurs du foncier pour une gestion transparente des terres à l'échelon local
- ❖ Redynamiser par la formation et la communication les instances représentatives des jeunes
- ❖ Assainir les instances de décision locales à travers une veille permanente
- ❖ Rendre accessible aux jeunes et à la communauté les textes sur le foncier
- ❖ **Mettre en place un cadre national des jeunes pour le suivi et l'action sur le foncier, qui sera précédé par l'installation de cadres locaux des jeunes sur le foncier dans certaines agro écologiques.**



Le forum national de validation des propositions et recommandations des jeunes, qui a enregistré la présence de plus de 90 participants venus de localités différentes (Kédougou, Linguère, Matam, Rao, Saint-Louis, Kaolack, Keur Madiabel, Diokoul, Guinguinéo, Louga, Potou, Thiès, Diogou, Sindia, Sangalkam et Dakar), a été une véritable tribune de discussion et d'échange, mais aussi un laboratoire permettant aux jeunes d'améliorer et de proposer des recommandations en guise de participation au processus de réforme foncière en cours au Sénégal, afin qu'elle soit inclusive et transparente.

En plus des recommandations fortes issues des travaux de groupe, les jeunes ont fait focus sur la nécessité d'une mise en place d'un Observatoire National des Jeunes sur la Réforme Foncière en vue de leur participation effective mais aussi d'une meilleure prise en compte de la cible jeunes dans le processus de réforme enclenchée.

Activité phare dans le projet Land Reform, le Forum national a, en outre, été une occasion de plus pour Action Solidaire International de renforcer la sensibilisation auprès de la cible jeunes et de soutenir le plaidoyer pour une plus grande représentation des jeunes dans la Commission Nationale de Réforme Foncière (CNRF).

NB : Ce rapport sera suivi d'un document de capitalisation qui servira de mémorandum et de positionnement pour Action Solidaire International en contribution au processus de Réforme Foncière.